

DOCTRINE TECHNIQUE ROUTIÈRE

NOTE D'ACTUALITÉ N° 4

Septembre 2023

La Direction des Mobilités Routières a mis en place une coordination de la production de la doctrine technique (guides, notes techniques, CCTG...), au service de l'ensemble de la communauté routière. Elle s'appuie sur 12 groupes de référents thématiques qui ont pour mission de recenser les éléments de doctrine existants, suivre l'avancement et la publication des nouvelles productions.

Dans ce contexte, cette note d'actualité a pour objectif de présenter les récentes productions méthodologiques publiées pour chaque thème, tous producteurs confondus (Cerema, IDRRIM, UGE, CETU, PIARC...), en expliquant en quelques mots leur contenu et, pour les documents révisés, les principales évolutions par rapport à la version antérieure.

Ce numéro recense les publications entre juin 2023 et septembre 2023.

Les précédents numéros sont consultables sur le site de l'IDRRIM :

<https://www.idrrim.com/publications/Doctrine-technique-routiere-1.htm>

Cette note d'actualité est destinée à un large public de la communauté technique routière. N'hésitez pas à vous inscrire selon la procédure suivante :

envoyer un mail à l'adresse : sympa@developpement-durable.gouv.fr

en précisant dans l'objet du mail : SUB Idif.actu.doc.tech.rout@developpement-durable.gouv.fr

Il n'est pas utile d'écrire de message dans le corps de texte.

❖ Conception, gestion de la sécurité, gestion de trafic, ingénierie du trafic

Voies réservées au covoiturage et à certaines catégories de véhicules - Aménagement sur les infrastructures à carrefours plans

Cerema - juillet 2023

Cette fiche détaille l'analyse et les recommandations du Cerema sur l'aménagement de voies réservées au covoiturage sur les routes et les artères urbaines, à chaussée unique ou séparée où les intersections sont des carrefours plans. Elle se base sur une analyse de réalisations françaises et internationales ainsi que sur les réflexions et orientations prises sur plusieurs projets actuels en France. Les franchissements étudiés se concentrent exclusivement sur les carrefours à feux et giratoires qui représentent les configurations principales

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/voies-reservees-au-covoiturage-certaines-categories>



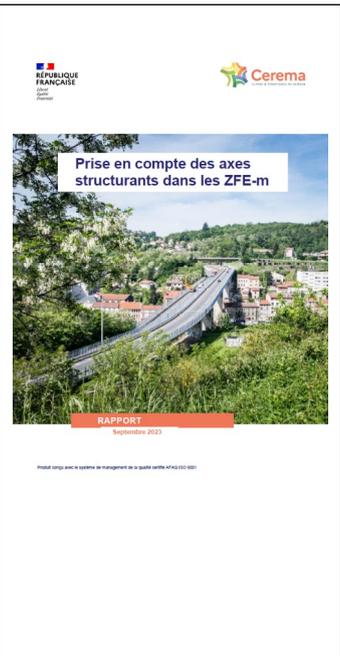
Prise en compte des axes structurants dans les ZFE-m Étude et rapport

Cerema - septembre 2023

Ce rapport a pour objectif de préciser, pour les collectivités concernées par une ZFE-m, une méthode d'évaluation pour prendre en compte le trafic de transit dans la détermination du périmètre de la ZFE concernant les axes structurants. Elle propose des approches méthodologiques qui permettent de produire les éléments à transmettre au Préfet ou au Président du Conseil départemental afin qu'ils puissent rendre un avis circonstancié.

À noter, qu'à ce jour, la méthode n'a pas été testée en conditions réelles. Elle pourra donc être amenée à évoluer avec les retours d'expériences.

[Cerema Doc - rapport prise en compte des axes structurants dans les ZFE-m](#)



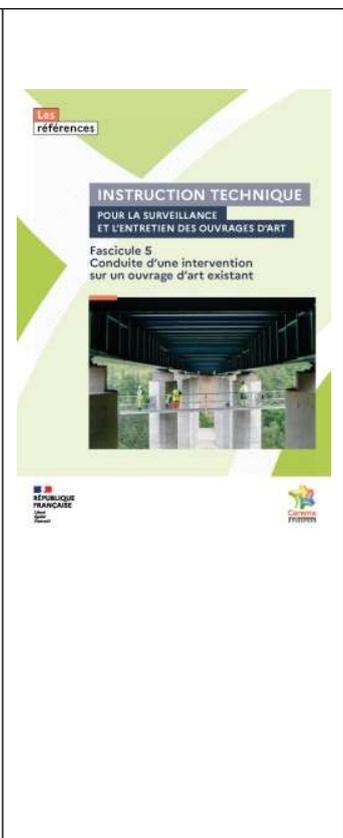
❖ Ouvrages d'art

Ouvrages d'art (ITSEOA) - Fascicule 5 - Conduite d'une intervention sur un ouvrage d'art existant

Cerema - juillet 2023

Le présent ouvrage est l'un des fascicules techniques constituant le corpus technique de la nouvelle Instruction Technique pour la Surveillance et l'Entretien des Ouvrages d'Art (ITSEOA). Ce guide propose une démarche applicable au pilotage d'une intervention sur un ouvrage d'art existant jusqu'à la phase travaux. Il a été initialement conçu pour faciliter la compréhension et la maîtrise des nombreux processus qui permettent la composition d'un avant-projet de réparation d'ouvrage d'art (APROA) sur le réseau routier national. Cependant, la démarche proposée est générale et peut s'appliquer, quel que soit le maître d'ouvrage, depuis les premières expertises jusqu'à l'élaboration du projet, qu'il s'agisse d'une réparation ou bien d'une réhabilitation d'ouvrage existant. Ce guide aborde les responsabilités des intervenants, les processus propres à chaque action et les modalités de recours à l'externalisation des prestations

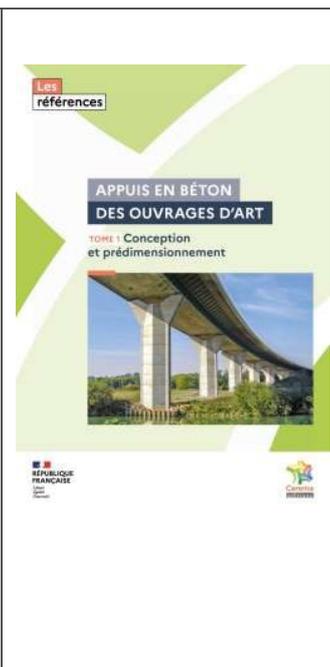
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/instruction-technique-surveillance-entretien-ouvrages-art-10>



Appuis en béton des ouvrages d'art. Tome 1 Conception et prédimensionnement Cerema - juin 2023

Le guide de conception des appuis en béton des ouvrages d'art est organisé en deux tomes distincts, le premier, « Conception et prédimensionnement », traite des éléments de conception en amont de toute analyse calculatoire et décrit les principes amenant le projeteur à retenir une certaine typologie d'appui (pile intermédiaire ou culée) en fonction de la configuration dans laquelle s'inscrit l'ouvrage à implanter. Il traite également des éléments de conception particuliers tels que les équipements de l'ouvrage ainsi que les dispositions facilitant l'entretien et la durée de vie des ouvrages.

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/appuis-beton-ouvrages-art-tome-1?v=7335>



❖ Tunnels

Étude spécifique des dangers (ESD) - Compléments au fascicule 4 du guide des dossiers de sécurité CETU - septembre 2023

Le fascicule 4 du guide des dossiers de sécurité présente le rôle de l'étude spécifique des dangers (ESD) dans le dossier de sécurité et explique son contenu ainsi que sa méthodologie d'élaboration. Il a été publié en 2003 et est appliqué depuis lors.

Le CETU est amené à analyser un certain nombre d'ESD dans le cadre de ses missions d'expertise ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce retour d'expériences a conduit le CETU à proposer ce document qui a pour objectif de préciser et compléter les informations du fascicule 4 pour harmoniser et améliorer la mise en œuvre des ESD, et en particulier contribuer à mieux définir les hypothèses prises dans ces études.

https://www.cetu.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/esd_hdef_v2.pdf



❖ Modes actifs

Cahier des charges pour le développement des véloroutes *Vélo & Territoires - septembre 2023*

Ce document entend à la fois promouvoir une cohérence nationale à toutes les échelles (européenne, nationale, régionale, départementale, locale...) et dans tous les types de territoires (plaines, montagnes, îles, zones urbaines, zones rurales...). Il a également pour vocation de fixer un niveau d'exigence quant à la qualité des services et des aménagements, leur gestion et l'animation du réseau d'acteurs qui interviennent dans la conception, l'entretien et le suivi des véloroutes en France. Il est le fruit d'un travail partenarial mobilisant à la fois plusieurs collectivités locales, des associations et des organismes ou services de l'État.

<https://www.velo-territoires.org/ressources/categorie/publication-reference/?resource-id=27801#resource-cahier-des-charges-pour-le-developpement-des-veloroutes>



CAHIER DES CHARGES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES

RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS ORGANISATRICES DES INFRASTRUCTURES, AUX
MAIRES D'URBANISME ET AUX GESTIONNAIRES DE VÉLOROUTES POUR LA
RECONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LES SERVICES AUX USAGERS

SEPTEMBRE 2023

 **vélo
territoires**
COMITÉ NATIONAL DÉLÉGUÉ

Ministère de
la Transition
Écologique
et du Climat